

À chaque type de famille, ses priorités

Santé, prévoyance, dépendance, retraite, patrimoine, logement : toutes ces problématiques qui se posent à vous sont autant de défis si vous souhaitez protéger vos proches. Heureusement, les solutions ne manquent pas !

SEUL(E) OU EN COUPLE ?

Vous êtes célibataire, veuf/veuve, divorcé(e)

- Assurez-vous des revenus complémentaires en cas d'arrêt de travail ou d'invalidité, ainsi que les aides auxquelles vous pouvez accéder.
- Pensez à vos besoins de retraite supplémentaire pour la vie quotidienne, les achats plaisir, le maintien de votre autonomie...

Vous vivez en couple

- Mesurez les impacts de votre mode de conjugalité : concubinage, Pacs, mariage, et dans ce dernier cas, les effets du régime matrimonial choisi.
- Assurez-vous de compléments de revenus en cas de disparition prématurée de l'un ou l'autre, ainsi que la retraite du conjoint survivant (donation, réversion).

LES ENFANTS

Vous avez de jeunes enfants

- Disposez de garanties adaptées pour les principaux postes de dépenses en matière de frais de santé : dentaire et optique.
- Mettez régulièrement de l'argent de côté pour préparer le financement de leurs études ou l'installation dans la vie : ouverture de compte épargne que les proches peuvent alimenter.

Vous avez des enfants plus grands

- Veillez à une bonne prise en charge des frais de santé en cas de séjour à l'étranger pour les études supérieures, les voyages...
- Envisagez avec vos conseils les options pour transmettre le patrimoine, en fonction des besoins et de la situation de chaque enfant (reprise de l'entreprise, handicap...).

LES PROCHES PARENTS

Vous avez des parents ou beaux-parents

- Renseignez-vous sur les aides disponibles et l'assistance nécessaire lorsque ceux-ci seront plus âgés ou en cas de dépendance : logement, soins, vie quotidienne...
- Faites-vous accompagner en cas de mise sous tutelle ou curatelle d'un parent par suite d'une maladie, un handicap ou un accident.

Vous avez des frères et sœurs

- Évoquez en amont ensemble l'aide à vos parents en cas de perte d'autonomie : aide-ménagère, choix d'un établissement, financement partagé...
- Prévoyez les effets de la transmission du patrimoine de vos parents dans la fratrie, notamment si l'un d'entre vous a davantage de besoins.

À LA RETRAITE

Vous êtes en couple

- Optimisez les avantages offerts par l'assurance vie, notamment avant 70 ans.
- Pensez à la transmission de votre patrimoine mobilier et immobilier à vos proches (conjoint, enfants, petits-enfants).

Vous êtes seul(e)

- Adaptez le logement à vos besoins, à vos capacités physiques et financières, et renseignez-vous sur les aides possibles pour les travaux.
- Envisagez des solutions pour améliorer votre pension : rentes viagères immédiates, viager...



Priorités communes

Adaptez votre complémentaire santé par rapport à votre situation familiale et ses évolutions dans le temps.

Vérifiez que les clauses bénéficiaires de vos contrats d'assurance sont à jour et correspondent bien à vos souhaits.

N'attendez pas le dernier moment pour vous préparer un complément de revenus, pour vous et votre conjoint, ainsi que votre dossier de départ en retraite.

Prévoyez les conséquences des obsèques, soit par le versement d'un capital, soit par leur organisation.